



COMPTE-RENDU DE NOTRE REUNION MENSUELLE

Mardi 22mai 2023

Participants :

Michel Arnoult, Alain Bellenger, Claude Boudesseul, Jean-Marc Brault de Bournonville, Patrice de Charette, Christian Chauvet, Jean-Michel Clère, Maxence Jouannet, Yasmine Labrousse, Jacques Lanza, Philippe Mathieu, Paul Morin, Laurence Noël, Roger Renard, Patrice Soullié, Jacques Tabary.

Excusés :

Patrick Ancel, Alain Amat, Christian Barbe, Stéphane Daudrix, Charlotte Drahé, Remy Dumond Fillon, Laurent George, Alain Giorgis, Bernadette Grignon, Paul Guéneau, Régis Hardy, Catherine Hérault, Pierre Jager, Robert Kerrinckx, Jacques-Louis Keszler, Catherine Lepesant, Philippe Lepage, Jérôme de Maupeou d'Ablèges, Philippe Mounier, Jean-Marie Papazoglou, Thierry Poulain-Rehm, Didier Quentin, Jean-Claude Rodriguez, Christophe Royer, Patrick Sevaistre, Gérald Sim, Didier Spella.

Invités :

Pierre Gras, SMLH Rochefort
Gérard Marieau, SMLH Ré

1 : Nouvelles de nos camarades absents.

Tout d'abord, à nouveau un grand merci à ceux qui, régulièrement, informent de leur présence ou non.

Stéphane Daudrix a encore « été rappelé à l'activité », ce qui lui vaut d'être une semaine par mois à Paris. Jacques-Louis Keszler est en Ecosse avec son épouse Sylvie pour un mois : à la rentrée, il reprendra son point économique attendu de tous.

Patrick Ancel est à Paris pour un conseil d'administration des membres de l'ordre des palmes académiques. Philippe Mounier, toujours présent mais absent aujourd'hui, a remis à notre président les informations sur les groupes de travail.

Alain Giorgis est en Italie.

Catherine Hérault prépare avec sa chorale la fête de la musique.

Bernadette Grignon, retenue par une obligation familiale, sait qu'Alain Bellenger fera un point sur le rallye citoyen du mercredi 24 mai 2023, mais le point complet sera fait à notre réunion de rentrée en septembre. Gerald Sim nous a informés de cette manifestation mémorielle organisée à partir de travaux réalisés par sa classe défense sous sa conduite pédagogique :

« Hommage aux soldats britanniques décédés sur le Lancastria le 17 juin 1940 et dont certains corps ont échoué au large de nombreuses communes de l'île de Ré, dont le Bois Plage en Ré. »

Cet évènement a eu lieu en présence de différentes autorités : maire de la commune, conseiller départemental, DMD-adjoint, le service départemental de l'ONACVG de Charente-Maritime. Paul Morin, président de l'AR18 assistait à la cérémonie, accompagné par Jean-Marc Brault de Bournonville. Présence

des élèves de la classe défense du collège Mendès France, et également des volontaires du 3e RSMV de la Rochelle

- présentation par une représentante du SMV du déroulé de la cérémonie,
- présentation sous forme de discours du projet pédagogique mené au cours de l'année scolaire par Gérald Sim,
- lecture de la lettre d'un rescapé du Lancastria (2 élèves),
- lecture de 4 biographies réalisées par les élèves,
- mot du président de l'association du Lancastria venu exprès de Saint-Nazaire.
- Dépôt de la terre + pierre venant du Royaume-Uni dans une urne + inauguration d'une plaque commémorative.
- Dépôt de fleurs + bougies par les élèves.
- Lecture des noms des soldats britanniques enterrés dans le cimetière (élève) + volontaire du SMV : « Mort en service ».
- Dépôt des gerbes par les autorités avec les élèves : Mairie, DMD-adjoint (LCL Jacques Lanza), conseil général (Patrice Raffarin), Office national des combattants et victimes de guerre, président de l'association du Lancastria.
- Aux morts - minute de silence.
- Temps d'échange entre participants.

2 : Informations générales par Michel ARNOULT.

UKRAINE

La contre-offensive ukrainienne a commencé depuis maintenant 2 semaines sur 3 axes entre Zaporijia et Donetsk. Les forces ukrainiennes n'ont pas réussi à percer les défenses russes et sont restées dans la zone grise que les Russes utilisent pour une défense élastique employant leur artillerie lourde efficacement grâce à leurs drones ainsi que les mines qu'ils lancent sur leurs adversaires et qu'ils font sauter à la demande, notamment derrière les Ukrainiens à leur retour dans leurs lignes, occasionnant de lourdes pertes aux Ukrainiens.

Le 16 juin, au moins 4 Léopard, 20 Bradley et 5 AMX 10 RC ont été détruits.

Les Russes ont contre-attaqué dans la région de Backmut bloquant l'offensive ukrainienne. De même il semble que les Ukrainiens soient dans une situation difficile dans le Donetsk.

En revanche les Russes ont dû faire venir des renforts en hommes et en artillerie dans la région de Belgorod afin de répondre aux attaques ukrainiennes. Tous les observateurs soulignent que les Russes se sont adaptés à une forme de guerre à laquelle ils n'étaient pas préparés.

Les Ukrainiens semblent n'avoir pas pu utiliser dans de bonnes conditions, sans doute par manque de formation, les matériels occidentaux qu'ils ont employés peut-être trop vite, sans compter des problèmes logistiques qui les handicapent. Selon un journal américain, 30% de leurs matériels blindés seraient en réparation.

La rupture du barrage hydroélectrique sur le Dniepr de Kakhova, dont les 2 belligérants se rejettent la responsabilité, a occasionné des évacuations importantes de populations ukrainiennes au sud de Kherson ainsi que la mort de civils de part et d'autre. Le niveau de l'eau, qui a monté de près de 4m, commence à baisser.

La mission de paix de 6 pays africains, menée par l'Afrique du sud, proposant un plan de paix en 10 points, a été rejetée par l'Ukraine mais a reçu un écho favorable des Russes, permettant ainsi à Poutine d'insister sur l'importance des liens de son pays avec les pays africains qu'il cherche sans cesse à développer.

Enfin il faut noter un accord de coopération militaire renforcée entre la Russie et l'Algérie qui a fait une commande de matériels russes très importante.

SOUDAN

Depuis maintenant près de deux mois, les combats au Darfour et à Khartoum entre l'armée régulière du Général AL BURHAN et les Forces de Soutien Rapide du général Hamdan DAGOLO auraient fait plus de 2000 tués dans la population civile et entraîné la fuite, dans les pays voisins, de près de 2,5 millions de personnes.

Des massacres auraient été perpétrés par les FSR au Darfour occidental dans la région de El Genuena dont le gouverneur a été assassiné.

La situation humanitaire est catastrophique et la communauté internationale, dont la France, a promis une aide de 1,5 Milliards de dollars pour les 25 millions de soudanais.

Grâce à la médiation des USA et de l'Arabie Saoudite, un cessez-le-feu de 72 h a été obtenu jusqu'à mercredi et semble à peu près respecté mais aucun accord de paix n'est en vue.

A noter que le ministre des affaires étrangères russe aurait rencontré récemment le chef des FSR.

3 : Candidature de Mr Jean-Louis FILIETTE comme membre associé et vote.

Présentation par Michel Arnoult de la candidature de Jean-Louis Filiette parrainé par Maxence Jouannet :
Candidature acceptée à l'unanimité des membres présents du comité 17 et sera présentée au prochain Codir.

4 : Point sur le groupe de travail du cycle 2022-2023 par Michel ARNOULT.

- 1^{er} sujet « Enseignement de la défense et mémoire »

Le groupe de travail se structure en équipes dont les responsables sont désormais :

E1 Philippe Mounier

E2 Yasmine Labrousse

E3 Maxence Jouannet

Michel remercie ceux qui se sont portés volontaires pour faire partie de ces équipes, notre prochain membre associé étant intéressé par le sujet.

Le travail commencera véritablement en septembre pour un rendu en juin 2024 sous la houlette de Philippe.

5 : Point sur l'AG de l'UNION-IHEDN par Paul MORIN.

Résumé succinct de l'assemblée générale de l'Union qui s'est déroulée mercredi juin à Paris. Un compte-rendu détaillé sera effectué le 1er juillet prochain lors de l'assemblée générale de l'AR 18 qui se tiendra à Saint Maixent :

- Révision de la charte de l'adhérent avec mise en avant des obligations morales liées au statut d'adhérent.
- Dépoussiérage des statuts de l'Union avec la reconnaissance effective du statut de membre associé.
- Mise à jour du règlement intérieur de l'Union.

Ces documents vous seront transmis ultérieurement par le canal de l'AR avec des commentaires adaptés.

Pour 2022, l'Union dégage un excédent de 53961,62 euros, lequel est affecté, pour la seconde année consécutive, au remboursement de la dette.

Pour 2022 également, l'Union revendique 5249 auditeurs.

Paul Morin remercie Jean Marc Brault de Bournonville qui vient de suivre la session spécialisée dispensée par l'IHEDN sur le thème de l'intelligence économique et stratégique. Cette session donne le statut d'auditeur à notre camarade Jean Marc.

6 : Intervention de Patrice de CHARETTE sur le sujet : « Du Kosovo à l'Ukraine : la guerre devant la justice ».

Conférence passionnante de Patrice de Charrette dont voici un très bref résumé de l'intervention :

Cicéron disait « Quand les armes parlent, le droit se tait ». Ceci n'est plus vrai, la justice peut désormais intervenir sur les crimes commis pendant les conflits armés :

- Crimes de guerre : exactions commises contre les civils, pendant les conflits armés.
- Crimes contre l'humanité : exactions commises de façon systématique et généralisée, dans le cadre d'un plan.
- Génocide : destruction intentionnelle de tout ou partie d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.
- **Qui peut juger ces crimes ?**
- Les tribunaux nationaux pour les crimes commis sur leur territoire.
- Les tribunaux étrangers dans le cadre de la compétence universelle.
- Les cours mixtes, tribunaux nationaux dans lequel siègent des juges étrangers. Ces cours ont été créées au Kosovo, en 2000, pour juger les Serbes accusés de crimes de guerre. Le modèle a été reproduit ensuite : chambres extraordinaires du Cambodge pour juger les Khmers rouges, chambre spéciale du Sénégal pour juger le dictateur tchadien Hissene Habré, chambre spéciale de Centrafrique, en activité actuellement.
- Les tribunaux spéciaux, généralement créés par l'ONU : Nuremberg, tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, tribunal pénal international pour le Rwanda, tribunal spécial pour le Liban.
- La cour pénale internationale, juridiction permanente, créée par le statut de Rome, traité international conclu en 1998. Elle n'est pas normalement compétente pour intervenir en Ukraine, puisque la Russie n'a pas signé le statut de Rome, mais une exception à celui-ci rend possible son intervention si l'Ukraine le demande, ce qui a été fait, et si des Etats signataires du statut de Rome le demandent également, ce qui a été le cas, puisque 41 Etats ont demandé l'intervention de la Cour.
- La remontée de la chaîne de commandement pour les crimes de guerre commis en Ukraine sera compliquée. La Cour a choisi une autre voie en mettant Poutine en accusation pour déplacement forcé d'enfants, crime de guerre, avec mandat d'arrêt.
- Sauf arrestation improbable de Poutine, celui-ci ne pourra pas cependant être jugé pour ce crime, car la procédure anglo-saxonne, en vigueur devant la CPI, ne permet pas le jugement par contumace.
- Une seule solution pour juger directement Poutine : utiliser le crime d'agression (agression d'un État par un autre) en créant un tribunal spécial. La création de ce tribunal est réclamée par de nombreuses autorités, notamment la Commission européenne. Le crime étant d'ores et déjà établi, le jugement serait facile et possible notamment par contumace, si le traité international qui crée ce tribunal le décide.

Le chemin sera long pour créer ce tribunal spécial. Il permettrait de consacrer judiciairement la responsabilité du chef d'État russe.

Beaucoup d'échanges après cette conférence.

Exécution des décisions ; crime de guerre définition de guerre ; crime d'agression.

De nombreuses questions sur le conflit Russo/Ukrainien.

7 : Questions diverses.

Alain Bellenger revient sur le dernier rallye citoyen du 24 mai 2023 : 6 équipes de 6 élèves, qui ont répondu au QCM de géopolitique fait par les participants du comité 17 tenant le stand.

Les prix suivants ont été remis :

- Equipe 1ère : Collège Jean Monnet de St Agnant :6 bons pour un vol en planeur et casquette (Fédération Nationale André Maginot) + 6 ouvrages (ONACVG).
- Equipe 2ème : Collège André Albert de Saujon :6 maillots (Stade Rochelais) + 6 ouvrages (ONACVG).
- Equipe 3ème : Collège Emile Zola de Royan 6 ouvrages (ONACVG).

Les 3 collèges ont reçu chacun une coupe (ONACVG). En outre, tous les participants ont reçu un T-Shirt représentatif du trinôme académique ainsi qu'une médaille (ONACVG).

Chaque élève s'est aussi vu décerner un diplôme attestant de sa participation à cette activité, en vue de son inscription dans le passeport citoyen.

Un point complet avec le retex sera fait à notre prochaine réunion de rentrée en Septembre

Communication de Philippe Mathieu pour le rallye citoyen pour les CM2

Le rallye dédié aux élèves de CM2 de l'école du docteur Magistel de Beurlay se déroule de manière nominale. Il a été initié le 28 avril par le module sur le « travail de mémoire » et la préparation à la participation des élèves à la cérémonie du 8 mai.

Il s'est poursuivi durant les mois de mai et juin par les modules « Grands hommes au service de ... » et « Service public » jusqu'à la visite de la mairie et un échange avec le 1er adjoint sur le fonctionnement du conseil municipal mardi 20 juin. Le dernier module « Institutions » sera définitivement clos par un échange avec le député de la circonscription qui ne pouvait être disponible que le 30 juin prochain.

La remise des diplômes « Jeune citoyen » aura lieu à l'école, mardi 27 en présence des autorités.

Ce rallye fera l'objet d'un retex, en particulier destiné à sa généralisation aux autres écoles du département.

Prochaine Réunion : Mardi 26 septembre, Cercle de Rochefort

Calendrier des prochaines réunions

- Mardi 24 octobre
- Lundi 27 novembre
- Mercredi 13 décembre avec le repas de Noël

Autres Dates :

- AG de l'AR 18 : le 1er juillet 2023, à Saint Maixent au Cheval Blanc.
- Vendredi 17 novembre 2023 : à Paris, restitution du Sujet national.

Michel ANOULT

Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE